

MAÎTRISER LES ATTENTES ET ENJEUX DE VOTRE MÉTIER EN SPST

Spécial médecins du travail

Indépendance, déontologie, délégations, attentes du service, animation de l'équipe pluridisciplinaire...

Quatre jours entre pairs pour vous approprier ou revoir les rôles et responsabilités du métier et développer les bons réflexes.

INFORMATIONS			PROGRAMME (4 JOURS)		RE004
Public Médecin du Travail, Médecin coordonnateur, Nouveaux entrants		Modalités et tarifs - Inter-entreprises : 2 600€ HT (repas incl.) - Intra-entreprise : nous consulter			
Dates Consultez notre site web	Lieux - Paris - Régions - Sur site	Prérequis Aucun prérequis nécessaire			
Objectifs À l'issue de cette session, les participants sauront : - s'approprier les spécificités réglementaires et culturelles d'un SPST ; - se positionner dans leur rôle de médecin du travail : indépendance, déontologie, animation de l'équipe pluridisciplinaire et délégations ; - maîtriser les attentes du service, des adhérents et des salariés, traiter les situations sensibles et réussir leur prise de fonction à partir de cas pratiques.					
Méthodes d'évaluation - Étude de cas collective - Quiz final		Méthodes pédagogiques - Apports structurés et interactifs - Études de cas concrets - Quiz d'évaluation			

Le cadre d'exercice du médecin du travail - Missions et responsabilités : ce que le médecin du travail garantit et ce qu'il ne fait pas, indépendance et déontologie. - Le cadre juridique : réglementation en SPST, secret médical, dossier médical en santé au travail et traçabilité. - Notions essentielles sur le contrat de travail : modification, suspension, rupture, les enjeux des situations vues en visite.	
Animer l'équipe pluridisciplinaire et déléguer - Rôles des IST, préventeurs et assistants : ce que le médecin confie, à qui, dans quelles conditions et avec quelles limites. - Les protocoles écrits : construire et faire vivre les délégations, ce qui se délègue, ou non. - Coordonner sans lien hiérarchique : posture et retours d'information ; atelier de rédaction d'un protocole.	
Répondre aux attentes du service, des adhérents et des salariés - Les attentes : du médecin coordonnateur, de la direction, autour du projet de service, indicateurs et CPOM. - Les attentes des adhérents : conseil à l'employeur, fiche d'entreprise, action en milieu de travail, organiser son tiers-temps. - Les situations sensibles : avis, aménagements de poste, inaptitude, demandes hors cadre et pressions, et mises en situation.	
Réussir sa prise de fonction - S'organiser : portefeuille d'entreprises, priorisation, agenda, indicateurs d'activité et CPOM. - Construire son réseau : dans le service et avec les partenaires (CARSAT, DREETS, cellule PDP, confrères de ville et hospitaliers). - Cas pratiques de synthèse et feuille de route individuelle : mes 90 premiers jours de médecin du travail.	